

Image not found or type unknown



Vente d'une maison en indivision

Par **fafouya**, le **07/04/2008** à **23:44**

bonjour,

je vous écris car ma belle soeur a acheté une maison en indivision avec son ex concubin, ne pouvant plus rembourser les échéances de prêts, pourriez vous me conseiller. elle est en attente d'un jugement car son ex est très recalcitrant sur la procédure que peut elle faire car elle a investi de grosses sommes dans cette propriété avec l'assurance décès de son mari

merci pour les conseils que vous pourriez apporter, je lui transmettrai car elle est désespérée.